

L'hypothèse du mi-lieu

Abdellatif Chaouite ()*

Le lieu, la langue. Deux paramètres de l'étranger : l'étranger est étranger au lieu et par la langue.

Comment concevoir l'accueil à partir de ces paramètres ? L'hypothèse, suggérée ici de manière succincte, est celle du mi-lieu.

L'expérience de l'étranger est d'abord une épreuve de déplacement, de « déshabitation » du lieu quitté. Non pas de l'espace physique et objectif mais du *lieu*. C'est-à-dire d'un bout de cet espace tel qu'il est organisé, ordonné par un certain nombre de systèmes symboliques et imaginaires et lesté par une profondeur historique et mythique : organisé par des lois, des langues, des institutions, des fictions fondatrices, des lignes généalogiques. C'est, d'une certaine façon, moins un espace qu'une « poétique de l'espace » pour reprendre le mot de G. Bachelard. Cette « poétique » invente pour chacun une topographie qui distingue le *lieu* comme centralité référentielle, une sorte de « lieu saint », fiction d'un corps commun fondateur d'une géométrie partagée des regards, à partir duquel celui qui part mesure ses déplacements, ses déterritorialisations vers et dans des *hors-lieux*.

Par rapport à ces topographies différencielles, la question de l'étranger aujourd'hui se pose au moins de deux manières.

Le lieu, le hors-lieu et le mi-lieu

La première manière est contextuelle et générique. Les déplacements extrafrontaliers aujourd'hui, quelles qu'en soient les « raisons » ou les expériences subjectives, ne sont pas, contrairement à ce que voudraient continuer à faire croire un certain nombre de discours, des phénomènes autonomes traduisant de pures aventures singulières aussi puissantes soient les aspirations individuelles et individualisantes qui les motivent et aussi fort voire dramatique soit le « prix » payé parfois pour les vivre. Ils sont bel et bien une des figures ou une des conséquences des processus de la globalisation. Autrement dit, ils ont une dynamique dépendante d'autres champs : l'internationalisation de la production, les mesures d'austérité imposées par des organismes internationaux, l'élargissement des es-

(*) Rédacteur en Chef de la Revue *Ecarts d'Identité*

paces économiques et sociaux nationaux, les guerres et les nouvelles modalités d'occupation... L'ensemble de ces conditions inscrit aujourd'hui les expériences d'exil dans des processus génériques d'acculturation - des devenirs autres - qui les précèdent souvent tout en les orientant vers les temples centraux de cette acculturation généralisée (les centres urbains des sociétés dites occidentales). En soi, cette donne devrait contribuer à changer les regards sur les visées des politiques d'immigration et d'intégration : celles-ci devraient moins se limiter à une « offre » de la conformation à un « modèle » du pays d'accueil (modèle ontologique qui construit la figure de l'étranger comme intrus) et plus tenir compte des acquis et des potentialités d'enrichissement des nouveaux acteurs (modèle interculturel qui construit la figure de l'étranger comme Autre).

Ces déplacements font vaciller néanmoins nos représentations et nos logiques classiques des frontières entre les centralités des lieux et les hors-lieux ou les périphéries. L'expérience de l'exil sur le plan de la trajectoire personnelle et la figure de l'« étranger » sur le plan social ne sont plus des « accidents » ou des exceptions mais des expériences et des figures du social quotidien... Ces déplacements ne font cependant pas qu' « ouvrir » les frontières classiques, ils les « déplacent » aussi et les reconstruisent à l'intérieur même des lieux. C'est à l'intérieur de ces lieux qu'un certain nombre de frontières (sociales, résidentielles, religieuses voire ethniques...) définissent de plus en plus des périphéries, des îlots supposés contenir des catégories populaires souvent perçues comme « étrangères » de différentes manières. Le développement, ces dernières décennies, des nouvelles gouvernances urbaines et des politiques intégrées de développement urbain font une place centrale, à travers des politiques modélisées d'« intégration », à ces figures sociales issues de différents déplacements. Leur visibilité grandissante et leur place dans la cité est l'occasion de redéfinir conflictuellement la question sociale : les débats actuels sur l'intégration, le vote des étrangers, la laïcité, les discriminations... témoignent de la secousse qui s'est ainsi emparée du *lieu* et de la nécessité de repréciser les éléments du pacte d'un vivre ensemble en évitant la polarisation mortifère des représentations extrêmes. La potentialité et le défi de ce pacte est moins dans le fait de vivre, même contractuellement, dans le même *espace* que

dans celui de vivre dans le même *temps* : c'est une *contemporanéité* pour reprendre une notion utilisée par R. Barthe¹. Cette contemporanéité est ce qui définit, en le singularisant, le rapport au *lieu*. Elle suppose aujourd'hui une *idiorythmie* c'est-à-dire une accommodation de la bonne distance entre les uns et les autres, entre ceux qui se perçoivent comme autochtones et ceux qu'on perçoit comme allogènes, les deux se posant cependant comme « figures du Respectable » dans des sociétés se définissant de plus en plus par la complexité et la diversité des appartenances. D'une certaine façon, cette évolution impose une dé-ségmentarisation de nos représentations : de la polarité ou de la binarité des *lieux* et des *hors-lieux* vers la contemporanéité d'un *mi-lieu*, troisième voie qui déjoue aussi bien l'imaginaire de la fusion du premier (monorhythme imposée par le pouvoir du maître des lieux) que l'éclatement et la « discrimination » des seconds (*hors-lieu* = *hors-loi*). C'est la réalité urbaine composite d'aujourd'hui comme système complexe, à la fois ouvert, mondialisé et centré sur des territoires et des identités singularisés. Dans ce mi-lieu, la singularité est un devenir qui se généralise et, ce faisant, perd de plus en plus de son inquiétante étrangeté et de sa contingence pour s'inscrire dans un destin pluriel et dans ses lignes de tension innovantes.

L'accueil, un lieu de rencontre

Sur un plan plus existentiel cependant ou plus pragmatique, l'étranger nouvel arrivant, polarisé encore par son expérience de déplacement, arrive dans ce qui se présente d'abord comme un hors-lieu : un espace qui expose bien des éléments visibles et audibles mais sans les clés de lecture de son organisation, un espace sans la grammaire qui le structure comme lieu. De ce fait, il ne fait pas partie, à son arrivée, de la fiction du corps commun du lieu d'accueil. Il est encore l'Etranger, sorti du Lieu-dedans et débarquant dans un Dehors : un espace qui ne contient pas encore et dans lequel il risque de rester suspendu, insularisé tant qu'il n'arrive pas à le transformer en un mi-lieu, en un site habitable, dépositaire de la singularité de son devenir métissé. Ce que l'épreuve de l'étranger ouvre à ce niveau chez le nouvel arrivant, c'est une sorte de zone franche, une potentialité d'investissement dans une nouvelle socialité, la potentialité d'un pacte élargissant les appartenances. A condition que des étayages - des passerelles, des médiations - puis-

sent lui être offerts. Ceux-ci ne peuvent se résumer à des incantations ou des rituels contraignants qui risquent de le livrer paradoxalement à lui-même ou de le figer sur le seuil. C'est le risque que court l'étranger non accueilli, non invité à entrer : rester dehors. L'accueil, l'hospitalité sont les autres noms de la thématique de l'étranger. Ils définissent la première relation à l'étranger dont dépendent potentiellement toutes les autres. Question éthiquement et politiquement complexe, car « La question de l'hospitalité commence là : devons nous demander à l'étranger de nous comprendre, de parler notre langue, à tous les sens du terme, dans toutes ses extensions possibles, avant et afin de pouvoir l'accueillir chez nous ? S'il parlait déjà notre langue, avec tout cela implique, si nous partagions déjà tout ce qui se partage avec une langue, l'étranger serait-il encore un étranger et pourrait-on parler à son sujet d'asile ou d'hospitalité ? »³.

Voilà sans doute le paradoxe auquel tout hôte de l'étranger se trouve confronté : entre une « inconditionnalité » idéale et impossible de l'accueil et une « conditionnalité », tellement sélective qu'elle ne ressort plus d'un acte d'accueil mais d'une alchimie transfigurative : des accueillants en « juges » (de la dignité ou de l'indignité de l'étrangeté de l'étranger, en imposant par exemple un contrat sélectif de conformation) et des étrangers en semblables. Entre ces deux extrêmes intenables, la posture responsable, la posture qui implique, à quelque niveau que ce soit, de « répondre de » l'étranger commande de « trouver à chaque fois un compromis unique entre ces deux pôles : citoyen français, il me faut trouver un lien entre, d'une part, ce système de normes constitué par la langue, la Constitution française, les lois et les moeurs, la culture française et, d'autre part, l'accueil de l'étranger avec sa langue, sa culture, son habitus, etc. Il me faut trouver un lieu de rencontre, et la responsabilité consiste à inventer ce lieu de rencontre comme un événement unique. »².

Encore un lieu donc mais de « rencontre », un mi-lieu. L'accueil est l'acte (individuel et politique) qui ne consiste ni à laisser l'étranger dehors ni à le transformer à l'image du maître du lieu avant de l'inviter mais à le « rencontrer » dans sa singularité, à « inventer » cette rencontre comme un « événement unique » et non au travers d'un usinage uniformisant. L'accueil ressort autrement dit d'un lieu médian, intermédiaire et d'une relation médi-

atrice qui non seulement transforme potentiellement l'aversion ou l'hostilité virtuelles en hospitalité respective mais ouvre la possibilité pour l'étranger d'une traversée possible : l'appropriation du nouveau lieu, la constitution de son mi-lieu. Ce qui suppose que l'acte d'accueil responsable soit l'acte qui ne reçoit pas l'étranger comme un incognito (l'étranger n'est pas l'Autre absolu) mais au contraire tel qu'il se présente, avec un visage : un nom, une manière d'être, une langue...

Les mots pour accueillir

La question linguistique dans le cas de figure qui nous intéresse ici commence également là : l'étranger ne se présente pas comme un *infans*, comme quelqu'un qui ne sait pas (ou pas encore) parler mais comme quelqu'un qui parle *autrement*. L'étranger n'est pas quelqu'un qui est dans l'impossibilité de parler mais dans l'impossibilité de traduire et de se traduire. Encore une fois sur un seuil, sur une frontière entre deux langues, dans l'attente d'être traduit plus que dans une impossibilité de parler. L'attente de comprendre et d'être compris : de « prendre avec » et d' « être pris » avec sa propre langue. C'est le premier pacte hospitalier qui ouvre le seuil du lieu en évitant le « désemparement » (étymologiquement désemparer c'est abandonner le lieu). Ce « désemparement » donne une idée de la mesure, de l'importance et de la complexité du volet linguistique dans l'acte d'accueil.

Si l'étranger aspire à habiter la langue d'accueil, ce n'est pas à partir d'une vacuité ou d'une absence de la langue mais à partir d'une langue première qui l'habite et qui définie comme on l'a vu son « étrangeté » même. La puissance de cette première langue et la nécessité de la prendre en compte est due au fait qu'elle n'est jamais un simple outil de communication, une langue « brute » (objective, arbitraire dans sa matérialité et interchangeable) mais elle est la langue « essentielle » (qui dit le sens et l' « essence ») où s'est révélé le monde dans ses dimensions aussi bien objectives, symboliques qu'imaginaires. C'est une langue parlée avant même d'être apprise (techniquement), c'est la langue qui parle le sujet plus que celui-ci ne la parle, c'est la langue à partir de laquelle les autres langues parlent. L'étrangeté de l'étranger se mesure plus à sa différence linguistique qu'à son statut juridique. D'où l'importance capitale à penser l'accueil linguistique, le « lieu de rencontre » ou le mi-lieu

linguistique autrement que comme un apprentissage fonctionnel de la langue d'accueil. Celui-ci peut être un don certes, le plus précieux des dons. Aucune entrée effective, aucune inscription dans le corps commun de la société d'accueil n'est possible sans ce don. Il est une des clés de la réussite de l'expérience migratoire : il vient en quelque sorte la doubler et la transcender en même temps. La doubler, en réalisant métaphoriquement l'expérience du déplacement au niveau des mots qui en élaborent le sens. La transcender, en réalisant le changement de l'espace (le dehors) en un lieu (un dedans). Cette double opération contient potentiellement les éléments d'une réalisation pleine de l'expérience migratoire, elle la subjectivise et la singularise. Mais ce don, aussi précieux soit-il, peut aussi se muer en une opération chirurgicale *inappropriée* s'il est imposé et perçu comme une dénégation pure et simple de ce que représente la langue première. Non qu'il s'agisse ici du souci d'aménager une certaine image valorisante à cette langue ou d'aménager une susceptibilité narcissique de l'étranger mais fondamentalement parce que la réussite de l'expérience de l'exil nécessite de tenir compte aussi bien du passage du « cadre du langage » que de celui de la « pensée », des modes de « dire » et des modes de « voir » (Deleuze), de leur accord intime. Les modes de dire et de voir premiers peuvent se réelaborer, se redéfinir et s'enrichir à l'occasion de « rencontres » variées mais ne disparaissent jamais. Au contraire, plus les rapports de l'étranger sont conflictuels avec le nouveau lieu, plus ce dernier lui dénie sa singularité et plus il aura tendance à se réfugier dans ses anciens modes de dire et de voir. C'est à ce niveau que la porte est ouverte à la dichotomie, au strabisme identitaire et à la cohorte des configurations réactionnelles qui vont avec.

L'étranger n'est pas dans l'impossibilité de dire mais de traduire. Dans cette opération, un certain sentiment de « traîtrise » (liver à l'étranger son parler, son "secret") est sans doute incontournable : on ne devient pas étranger sans coup férir. Tout l'enjeu cependant est de s'approprier cette expérience, d'élaborer la déconstruction de ses modes de dire et de voir dans une « langue » par l'autre. Il s'agit en somme de pouvoir s'assurer une bonne dérivation du « texte » d'accueil dans le « commentaire » intérieur qui peut en être fait dans la langue d'origine et vice versa. Au-delà de l'acquisition

des mots pour communiquer, il s'agit d'une translation d'un mode de pensée dans un autre, d'une « expérience », d'une sortie de l'habileté (de l'habitus et de l'habitat du premier lieu) acquise et de l'acquisition d'une nouvelle. Tout formateur sait cette logique quand son outil pédagogique le plus sûr consiste à accompagner un cheminement vers un objectif donné en s'appuyant sur la conformation existante. Cette pédagogie de la mobilisation (de la recherche d'un mobile ou d'un moteur interne, du mode de voir) plutôt que de la motivation (d'un motif externe, instrumental et plus aléatoire) est une pédagogie médiatrice, plus attentive à la construction et à l'appropriation du sens qu'à la technique. Devenir dans la langue d'accueil (ce qui est autre chose que de communiquer avec) ressort d'une intelligibilité étymologique et culturelle qui ne peut être réduite à un apprentissage superficiel de l'idiome. Derrière chaque mot (égalité, laïcité, liberté...) se tient une toile de dire et d'agir, une manière de voir et de vivre. Il s'agit de savoir comment matérialiser chez le nouvel arrivant le contenu symbolique et métaphorique du destin à partager avec sa nouvelle communauté. Autrement dit, il s'agit de concevoir une sorte d'hospitalité symbolique, tout ensemble linguistique et culturelle qui ouvre pacifiquement la possibilité de penser et de parler autrement.

Au-delà donc de la formation linguistique au sens technique du terme, le problème est de savoir comment permettre à l'Autre d'être symboliquement contemporain, participant à la même édification commune, sans renier son originalité ou sa singularité mais en évitant les travers des réflexes narcissiques d'une « identité » exclusive. Pour cela, l'approche par la langue, le don de la langue d'accueil est certainement la voie royale, à condition cependant que celle-ci se déleste également de son exclusivité conditionnelle en s'ouvrant à la langue de l'hôte, en permettant le mouvement, la circulation des manières de dire et de voir d'une langue à l'autre, en dépassant ses propres tentations narcissiques. Bref, en permettant à l'étranger de traduire, de se traduire et de s'y traduire. ■

1. R. Barthes, *Comment vivre ensemble*. Cours et séminaires au Collège de France 1976-1977. Seuil IMEC, 2002.
2. J. Derrida et A. Dufourmantelle, *De l'hospitalité*. Calmann-Lévy, 1997.
3. M. Seffahi (ss.la dir. de), *De l'hospitalité*, Autour de Jacques Derrida, Editions La passe du vent, 2001.